

Service instructeur
Service Environnement
et Agriculture

N° *Ge/31-07*

Service consulté

C051
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GERPLAN
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS
POUR L'ANNEE 2007

Résumé : *Il vous est proposé de donner un avis favorable pour le financement du poste d'animateur GERPLAN pour la Communauté de Communes de Cernay et Environs, pour l'année 2007. Le montant de notre subvention serait de 14.240,23 €.*

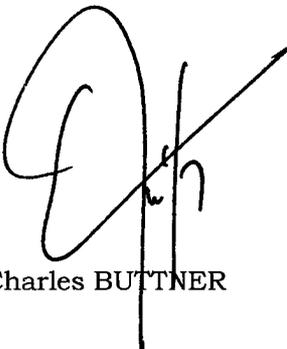
La Communauté de Communes de Cernay et Environs sollicite l'aide financière du Département pour le poste d'animateur GERPLAN en 2007.

La Commission Permanente réunie le 14 octobre 2005 a délibéré en faveur du financement du poste pour une durée de 4 ans (40 % maximum du coût de fonctionnement avec un plafond subventionnable de 45.735 €/an).

Le montant du coût de fonctionnement du poste pour 2007 est de 35.600,57 €, ce qui induit une aide départementale de 14.240,23 €. Pour mémoire, la subvention départementale pour 2005 et 2006 se montait respectivement à 3.432,24 € et 13.930,31 €.

Je vous propose de donner un avis favorable à cette demande. Pour 2007, le montant de l'aide départementale est de 14.240,23 €, qui sera prélevé au 65/65734/F738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 AVRIL 2007

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03584	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS Animateur GERPLAN 2007 - Communauté de communes de Cernay et Environs	35 600,57	40 %	14 240,23
			Total	14 240,23